

Lettre d'information à parution variable. – Réalisation : Gérard LEVEQUE et Jean-Pol TOURTE
Abonnez-vous à la lettre du CMD 08 en nous envoyant votre adresse mail à l'adresse suivante : jptourte@hotmail.com

N°16 du 25 février 2019 page 81 à 86

LE CDM EXPLOSE....

ASSEMBLEE GENERALE DU C.D.M. LE 15 FEVRIER 2019

Dans la salle communale de Sommauthe avec la collaboration de l'AMC Sommauthe

Clubs présents : AMP M. Francis DARDARD, FMR M. Christian BOURGERIE, Mc des Buttes de Beauregard M. Jean PIRE, MCPR M. Stéphane LECOESTER, AMC Sommauthe M. Jean Noel DELANDHUY, MC du Pavillon M. Denis DETOUCHE, M. Gerald DEREGARD MCCMA.

Membres du bureau du C.D.M : M. Gérard LEVEQUE Président, M. Jean Paul RAGUET Trésorier, M. Jean Pol TOURTE secrétaire.

Invités : M. Laurent NOIRET MCPR, M. Gérald BERNIER UM Marne Mme Sonia LANAILLE FMR .

Secrétaire de séance : M. Gilbert LAILLIER.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale est ouverte par le Président à 18h00. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Le Président fait le résumé de l'activité du C.D.M. durant l'année 2018, à savoir :

- L'organisation d'un CASM à Taillette sur le terrain des Buttes de Beauregard.
- L'édition de la lettre du Comité dont la cheville ouvrière est notre secrétaire M. Jean Pol TOURTE.
- Toujours à la charge de Jean Pol TOURTE l'établissement du classement du Championnat départemental.
- La mise en route du collège des commissaires qui a mis à disposition des clubs qui ont joué le jeu, 253 commissaires qui ont officié sur 11 manifestations.
- La mise en place d'une séance d'entraînement moto cross d'avant saison sur le circuit de Fresnes les Reims « s'entraîner avec Arthur » le 3 mars prochain en collaboration avec l'UM Marne et son Président Gérald BERNIER.
- La programmation d'un CASM qui aura lieu le 24 février 2019 sur le terrain de Sommauthe en collaboration avec Jean Noel DELANDHUY Président de l'AMC Sommauthe.

Le Président passe ensuite la parole au Trésorier M. Jean Paul RAGUET qui annonce une fin d'année avec un bilan positif. Cette année encore, le Conseil Départemental nous a accordé une aide.

Le Trésorier critique la gestion du Comité par son Président, à savoir, une note de restaurant en présence de Thierry POMMIER, Président de la Grande Ligue, lors de son passage à Charleville-Mézières pour apporter les cadeaux aux commissaires et surtout l'invitation de Mme LEVEQUE et Mme TOURTE pour la somme extraordinaire de 2 fois 22€. Par contre, il occulte les prestations de réceptions réalisées plusieurs fois par celles-ci et ce gratuitement.

Le Trésorier invoque une gestion dictatoriale du Comité par son Président et lui reproche de s'être remboursé lui-même, par virement, une dépense 130€ euros qui avait été effectuée un mois et demi auparavant. Il critique aussi un manque de réunion. Là encore, il ne fait pas état de la difficulté à réunir les membres du Comité en cours de saison.

Le Président passe ensuite la parole aux Clubs pour informer l'assemblée de leurs activités respectives.

MC PLATEAU DE ROCROI, Stéphane LECOESTER. Une grosse année avec 4 organisations. L'Enduro du plateau de Rocroy, le Trial de Tournavaux, l'Endurance des Riezes dans des conditions déplorables, et le Rallye Routier (gros succès d'organisation grâce à la Ville de Rocroy) le tout avec l'aide d'un noyau de bénévoles qui œuvrent sur toutes les épreuves. Bon bilan financier. Il accuse à tort le Président du Comité et Jean Pol TOURTE d'avoir voulu entraver l'organisation du Rallye Routier. Selon le Président du MCPR, le naufrage a été évité par Jean-Luc Parant, auteur d'un travail gigantesque tout au long de l'épreuve.

MC ARDEN MOTO PASSION. Francis DARDARD a repris la Présidence en début de saison. Organisation d'un Enduro à Douzy, de l'endurance de La Besace. Dans le but de faire revivre le terrain de Moulins Saint Hubert, AMP a cédé l'usage de son terrain au tout nouveau Club récemment créé MX2M, nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite. A noter que ce dernier a son siège social dans la Meuse.

MC DU PAVILLON, Denis DETOUCHE. En 2018, organisation du championnat de France de motocross à l'ancienne avec peu de participants Ardennais et peu d'engagés. En 2019 il y aura une épreuve de Side Car Cross.

MC AMC SOMMAUTHE, Jean Noel DELANDHUY. Organisation du motocross en juin avec 220 participants qui s'est déroulé par beau temps. Il n'y aura pas d'épreuve en 2019 pour cause de ré homologation du circuit.

MC F.M.RETHELOIS, Christian BOURGERIE. 2 fois 6 heures, course de motos anciennes qui fut un succès. Organisation d'un repas pour financer les manifestations, organisation du 30e rallye touristique plus des sorties routières pour assister à des courses de motos.

MCCMA, Gerald DEREGARD , organisation de deux prairies Douzy et Vendresse. Douzy, pas apprécié par les pilotes à cause d'un terrain humide et Vendresse belle réussite. La Transardennaise a encore une fois fait le plein et s'est très bien passée. L'activité du cross indoor de Carignan représente un gros investissement en temps et en argent. Nous sommes en attente du bilan financier.

Le sujet étant épuisé, nous passons aux questions diverses.

AMP Francis DARDARD pose la question que peut apporter le CDM ?

Réponse du secrétaire Jean Pol TOURTE : à la création du CDM, en 1986, il était destiné à collecter les subventions, à l'époque, nous en avons eu beaucoup. Mais depuis un certain nombre d'années, celles-ci sont devenues très rares. Les 5 000€ (moins les frais de ce soir) qui sont en caisse, appartiennent à l'ensemble des clubs Ardennais. Lors de la prochaine réunion, il appartiendra donc aux membres du comité et à eux seuls de décider de leur avenir. Par ailleurs, le comité départemental est un trait d'union entre les clubs du 08, donc un bon moyen pour entretenir des relations cordiales et une entraide positive lors des diverses manifestations.

Au niveau des pilotes, Jean-Pol Tourte pense que la création d'un championnat départemental est une bonne chose, car nombre de licenciés n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour effectuer les longs déplacements qu'imposent les championnats de la grande

Ligue, ou même ceux des championnats de zone. Une compétition de proximité peut également leur permettre de voir leur niveau et de constater s'ils ont assez de « talent » pour passer à l'échelon supérieur.

En ce qui concerne l'organisation des réunions de Comité à venir, qui sera présent, quelle en sera l'utilité, et le coût de la réunion ne sera-t-il pas reproché au Président.....

Nous passons maintenant en assemblée extraordinaire pour l'élection d'un nouveau Président, et d'un nouveau secrétaire.

Les convocations et l'avis de renouvellement de bureau ont été envoyés le 27 décembre 2018, soit 47 jours avant l'AG, conformément aux statuts qui imposent 45 jours de délai.

Deux candidatures ont été enregistrées celle de Jean Pol Tourte pour le poste de Président et Gérard Leveque pour le poste de Secrétaire.

L'assemblée prétexte un vice de procédure et refuse de se prononcer pour cette élection.

Dans une atmosphère délétère, le président clôt la séance.

Malgré ces déconvenues nous passons à la remise des coupes aux pilotes lauréats du Championnat des Ardennes mis en place par Jean Pol Tourte.

Ensuite, ce sont les commissaires ayant officié pendant la saison 2018 qui sont récompensés par l'attribution de coupes, de médailles et autres cadeaux offerts par la Ligue du Grand Est, amenés spécialement par son Président Thierry Pommier que nous remercions vivement.

La soirée se clôture par un verre de l'amitié suivi d'un repas. Chaque personne a réglé 20 euros, les quelques euros manquants ont été pris en charge par le CMD.

Le Président
Gérard LEVEQUE

Au lendemain de cette réunion, sonné par les critiques dont nous avons été l'objet, j'adresse le mail suivant au Président de la Commission Nationale des Rallyes.

Bonjour Gilles

Vendredi soir, nous avons eu l'assemblée Générale et la remise des prix du Comité Départemental des Ardennes. A la fin de l'AG, nous devions procéder aux élections pour les 3 principaux postes : Président, Secrétaire et Trésorier. L'appel à candidature avait été fait dans les règles, mais nous n'avons pas pu y procéder en partie pour les motifs suivants. Lors de son rapport financier, le Trésorier Jean-Pol RAGUET a mis l'honnêteté de Gérard et la mienne en doute. Peu après, Stéphane LECOESTER, Président de ROCROI, a enfoncé le clou en déclarant que nous avons tout fait pour nuire au Rallye des Ardennes.

D'après lui, l'épreuve aurait été sauvée grâce à Jean-Luc PARANT qui a effectué un travail de titan, avant et pendant la manifestation. Toujours selon Stéphane LECOESTER, notre travail de destruction n'aurait servi à rien puisque le rapport final de la Fédération a été excellent.

J'aimerais avoir ton sentiment sur ce sujet, ainsi que celui de tes adjoints, car de tels propos nous font grand tort auprès des autres Présidents de clubs et des licenciés présents.

Amicalement.

JPol

De : Gilles PLANCHON-TOURLY

Envoyé : dimanche 17 février 2019 15:54

À : Jean-Pol TOURTE

Objet : re: Attaque contre Gérard Levèque et JP Tourte

Bonjour Jean-Pol,

J'ai bien pris connaissance de ton mail.

Lire que le rallye des Ardennes 2018 a été "sauvé" par Jean-Luc PARENT me fait sourire... car c'est plutôt lui, qui par son incompétence en matière d'organisation et sa constante rétention d'informations, a bien failli mettre ce rallye "au fond du trou".

Si ce rallye a pu se dérouler correctement (suivant les commentaires des concurrents présents), c'est également parce que les officiels présents (direction de course, jury et directeur de spéciales) ont pris les choses en main, car les manquements de Jean Luc PARENT étaient fort nombreux.

Quant au Président LECOESTER, qui a effectivement une bonne expérience des organisations, il s'est trop appuyé sur Jean Luc PARENT, et il ne s'est rendu compte trop tard des nombreux manquements (pas assez de commissaires de piste... et de plus, pas toujours très motivés, nombre de protections dans les spéciales insuffisant, etc...).

Quant au rapport final (établi par le délégué de la Commission des Rallyes Routiers), il n'est pas si favorable que ça au club organisateur, compte tenu que nous évitons de "démolir" un club organisateur sur un rapport qui est remis aux instances fédérales.

Pour le championnat 2019, nous n'avons pas retenu la candidature du rallye des Ardennes par le Moto Club de Rocroi, et ce à l'unanimité de la Commission des Rallyes Routiers... et ceci est plus explicite que toutes les polémiques ou rapports divers.

En dehors de ce problème que tu rencontres, j'espère que tout va bien pour toi... et surtout ta santé.

Lundi matin, une seconde réponse dans ma boîte mail. Le moral revient.

jean jacques guillemoz

Lun 18/02/2019 08:08

Gilles PLANCHON TOURLY;

Bonjour Jean Pol

J'étais directeur de course lors du rallye des Ardennes 2018.

Je suis entièrement d'accord avec Gilles lorsqu'il dit que JL Parent a failli dans l'organisation de ce rallye.

Quelques faits:

Feuilles de route concurrents non vérifiées et inutilisables. Je m'en suis personnellement aperçu le vendredi à 10h30...

Dossiers administratifs incomplets. Demande faite par un CS à JP Raguet qui a fait son maximum

Impossibilité d'avoir une liste de commissaires avant 22h30 le vendredi précédent le rallye

etc etc...

Ce que je retiens de cette organisation, c'est que la préparation était tardive et incomplète et qu'entre tous les "organisateur" il y a eu un manque de communication évident. De plus personne n'avait synthétisé cette

organisation. (quand on demande à JL un renseignement, réponse : Ah ça c'est pas moi!!.)

Le président Lecoester a trop fait confiance à JL Parent.

Cette organisation n'avait pas besoin d'être dénigrée par JP Tourte et G Levèque. Sans l'action des officiels de la commission des rallyes routiers, celui-ci n'aurait pu avoir lieu.

Je conçois que l'organisation d'une "première" est perfectible, mais lors du rallye des Ardennes 2018 la marche était trop importante.

Cordialement

J Guillemoz

L'opinion du Président de la Ligue

Thierry Pommier

Lun 25/02/2019 14:08

Vous;

Gérard LEVEQUE

□

Mon cher Jean Pol et Gérard,

Je reviens vers vous concernant l'assemblée Générale du CMD 08 ou vous avez été mis en cause concernant votre gestion financière de cette structure. Je n'ai aucun élément tangible pour vous apporter mon soutien quand à votre bonne gestion financière sur l'exercice 2018.

Par contre vous m'avez rapporté que votre trésorier vous avait mis en cause sur un point et c'est sur cela que je souhaite revenir. Votre trésorier vous reproche d'avoir payé les repas de vos épouses lors de ma venue.

Je trouve cela petit et de très mauvais gout de la part de cette personne et je n'aurais pas de mots assez durs pour qualifier cela.

En effet vos épouses comme la mienne et celles de tous les bénévoles qui sont à nos côtés pour subir notre passion sans jamais se plaindre et toujours nous soutenir dans notre folie douce au service des motards depuis tant d'années. Et lorsque elles nous accompagnent toujours et encore sur des RDV et ou des réunions dédiées à la moto, elle devrait payer leurs parts !!! Mais je rêve Monsieur, elles devraient avoir tables ouvertes à vie dans nos structures et c'est bien le minimum que nous pouvons faire!!!!!!

Si encore une chose un bouquet de fleurs de temps en temps lors de la remise des prix. Mais cela aussi doit énerver votre trésorier, j'imagine.

Je vais en rester là parce que c'est un sujet qui me fâche et je risquerais de devenir très désagréable et cela n'en vaut pas la peine.

Cher Jean Pol et cher Gérard, je vous apporte au moins ce soutien-là.

Amicalement

Thierry POMMIER

Président de la LMGE

Heureusement....

Il y avait la remise des prix aux champions départementaux.



Rien que pour cet instant, ça valait le coup.....



Sympa le repas.....il suffit d'avoir une table tout en longueur.

A suivre